

LE MECANISME APPLIQUE AUX VOILES. — On vient d'inventer en Angleterre un moyen de plier les voiles de perroquet sans obliger les matelots à monter sur les mats. Cette opération s'exécute au moyen d'un mécanisme qui est placé sur le pont. La voile se serre d'elle-même, dès l'instant qu'on a abaissé la vergue à laquelle elle est adaptée, et cela en deux secondes. Pour la déployer de nouveau, et la remettre au vent, il ne faut que vingt secondes. Cette invention dans la sphère des inventions nautiques, est une des merveilles de notre époque; nul doute qu'elle ne devienne promptement d'un usage général. On la dit fort peu coûteuse et également applicable aux navires de guerre. Elle est due à un officier de la marine anglaise, M. Cunningham, secrétaire de l'Amiral Moresby.

Les marins expérimentés savent parfaitement qu'il leur arrive souvent de tenir plusieurs de ces voiles serrées pendant la nuit, pour éviter de faire monter leurs hommes sur le haut des mâts, particulièrement par des temps obscurs et humides, c'est-à-dire pour prévenir des accidents. Il en résulte de fréquents retards dans la marche des navires. Par cet admirable moyen on pourra, soit plier la voile, soit l'ouvrir au vent, sans exposer la vie du moindre mousse. Un des navires de la compagnie péninsulaire et orientale, l'*Iberia*, vient d'adopter le nouveau système, qui a réussi admirablement. Avis à notre marine.

Avis à nos Abonnés.

Nous invitons pour la **DERNIERE FOIS** nos abonnés retardataires de la ville et des campagnes à payer sans délai, le premier semestre expiré en septembre dernier. MM. les Agents sont priés de vouloir presser le remboursement des sommes dues pour le dernier semestre et nous les faire parvenir au plutôt, et de nous envoyer les noms des abonnés qui n'auront pas payé, afin que nous prenions les mesures nécessaires pour faire payer tous ceux qui doivent à notre journal.

PRIX RÉDUIT.

Le Calendrier

ECCLESIASTIQUE ET HISTORIQUE DE QUÉBEC,

POUR L'ANNÉE 1851,

Est maintenant en vente au bureau de *l'Ordre Social*, No. 5, Rue des Jardins, vis-à-vis les Halles du marché de la Haute-Ville. Prix à la Grosse, (12 douzaines,) 20s; à la douzaine, 2s; par copie 6 sous.

On peut se le procurer également en gros et en détail chez MM. J. O. Crémazie, Haute-Ville, M. Carrier, Basse-Ville, et M. A. Pelletier, Palais.

Aux Trois-Rivières, chez M. A. Larue, marchand.
Québec, 7 novembre, 1850.

CONDITIONS.

L'ORDRE SOCIAL

se publie une fois chaque semaine, le JEUDI, en 16 pages grand in-Octavo, double colonne, donnant la matière de plus de 25 volumes ordinaires, pour le minime abonnement de DIX CHELINS par année pour les abonnés de la Cité de Québec, et de SEPT CHELINS et DEMI pour les abonnés éloignés, afin qu'en payant en sus de leur abonnement les

frais de poste, ils aient le journal au même prix que les citoyens de Québec. On ne reçoit pas d'abonnement pour moins d'une année, payable par semestre, et d'avance. Pour faciliter la classe ouvrière de cette ville, nous recevons le prix des abonnements par 3 mois.

Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant la fin de l'année, et de payer ce qu'ils doivent.

Toutes les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, (francs de port.) au Bureau du Journal, No. 5, Rue des Jardins, Québec.

Les Messieurs suivants, nommés agent de notre Journal, sont autorisés à recevoir les argents, et à en donner quittance.

Paroisses d'en Haut.

Montréal.	— — —	MM. J. B. Rolland, Libraire.
Trois-Rivières.	— — —	A. Larue, écrivain, March.
Répentigny.	— — —	A. Dallaire, Inst.
Sherbrooke.	— — —	D. V. St-Cyr, Et. D.
Stanstead.	— — —	M. Pabbé Champoux.
Lotbinière.	— — —	J. Filteau, écrivain, N. P.
Nicolet.	— — —	Isidore Barthe.
St. Eustache.	— — —	Casimir Hamelin.
St. Anne de la Pérade.	— — —	Damas Robin.
Berthier, (en haut)	— — —	Jos. Elz. Douville.
St. Pie.	— — —	J. F. Couté, écrivain, N. P.
Yamachiche.	— — —	J. C. Baehand.
Rivière du Loup, (en haut)	— — —	J. C. Dumoulin, écrivain.
St. Grégoire.	— — —	J. L. Pichette, Inst.
St. Augustin, (district de Mont.)	— — —	G. Bourgeois, écrivain, M. D.
St. Prosper.	— — —	Dr. Mignault, écrivain.
Rivière David.	— — —	Ol. Trudel.
Deschambault.	— — —	J. B. Comeau, écrivain.
Cap-Santé.	— — —	Isidore Belleau, Inst.
Pointe aux Trembles.	— — —	Elie Rinfret.
Ste. Foy.	— — —	F. X. Larue.
Portneuf.	— — —	B. Marquette, Inst.
Ste. Geneviève de Batiscan.	— — —	J. B. Lionnais, Inst.
St. Stanislas.	— — —	Dolphe Trudel.
Ste. Claire.	— — —	H. A. Trépanier, Inst.
Ste. Croix.	— — —	Alexis Beaulieu, march.
St. Guillaume d'Upton.	— — —	M. Couture, écrivain, N. P.
		M. Pabbé Desilets.

Paroisses d'en Bas.

Pointe Lévy.	— — —	A. Paquet, Inst.
Beaumont.	— — —	Chs. Letellier, Inst.
St. Michel.	— — —	B. Pouliot, écrivain, N. P.
St. Thomas.	— — —	J. D. Lépine, écrivain, N. P.
St. Charles, (Rivière Boyer.)	— — —	Ls. Labrecque, écrivain, M. D.
St. Gervais.	— — —	H. Tanguay, March.
St. Pierre, (Rivière du Sud)	— — —	Philippe Verrault.
St. François, ditto.	— — —	Philippe Beaulieu.
Ste. Marie (Beauce.)	— — —	Frs. Dussault, écrivain, M. D.
Islet.	— — —	L. Ballentyne, écrivain, App.
St. Anne la Pocatière.	— — —	Ls. Moreau, écrivain, N. P.
St. Roch des Aulnets.	— — —	Ls. Tremblay, écrivain, M. D.
St. Jean Port-Joly.	— — —	L. Z. Duval, écrivain, N. P.
Kamouaska.	— — —	T. A. Michaud, écrivain.
St. Paschal.	— — —	H. M. Décheane, M. D.
Rivière du Loup.	— — —	J. B. Pouliot, écrivain.
Isle-Verte.	— — —	H. Roy, écrivain.
St. Simon.	— — —	Chs. Frs. Caron.
St. Denis.	— — —	F. Jorre, écrivain.
Trois-Pistoles.	— — —	P. Fournier, écrivain.
Rivière-Ouelle.	— — —	Thos. Bégin, Inst.
Rimouski.	— — —	L. S. Garon, écrivain.
Cacouna.	— — —	J. Beaulieu, écrivain.
Malbaie.	— — —	Vr. Tremblay, Inst.
Bagotville, (Saguenay.)	— — —	Ls. Z. Rousseau, N. P.
Chicoutimi.	— — —	T. C. Caseault, écrivain, grf.
Madawaska.	— — —	M. Pabbé Langevin.
Beaufort.	— — —	M. Pabbé Bernard.
Château-Richer.	— — —	L. C. Le François, écrivain.
Percé.	— — —	M. Pabbé Gingras.
St. Jean, Isle-d'Orléans.	— — —	M. Frs. Ferland.

Nous acceptons avec reconnaissance, les services d'un AGENT, pour chaque localité, où il n'y en a pas. Le journal est donné gratis aux AGENTS, qui s'intéressent à propager notre feuille.

IMPRIMÉ et PUBLIÉ pour les PROPRIÉTAIRES, par Stanislas Drapeau, 5, Rue des Jardins.